

N° 6 - 10 mai 2016

Champagne-Ardenne

Bulletin de Santé du Végétal

Vigne

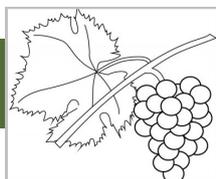
A RETENIR CETTE SEMAINE

Pyrales : Poursuite des remontées.

Tordeuses : Début de l'activité de vol.

Mildiou : Potentiel épidémique en progression, plus élevé en côte des Bar et dans le Vitryat.

Oïdium : Potentiel épidémique moyen. Prise en compte du risque oïdium à partir du stade 7-8 feuilles étalées.



STADES PHENOLOGIQUES



Trois feuilles étalées.

Les conditions climatiques de la semaine dernière ont favorisé une progression rapide de la phénologie et le développement de la végétation dans les parcelles épargnées par le gel.

A la faveur des températures douces qui se maintiennent, on devrait gagner une à deux feuilles d'ici le milieu de la semaine prochaine.

Chardonnay : entre 2 et 4 feuilles étalées, voire 5 feuilles en parcelles hâtives.

Pinot noir et Meunier : entre 1 et 3 feuilles étalées.

L'écart constaté par rapport à la moyenne des dix dernières années s'est amoindri, mais on garde toujours environ une semaine de retard.

REMARQUE : ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 02 au 06 mai sur 177 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.



GEL DE PRINTEMPS

Situation

L'évolution importante de la phénologie a facilité l'appréciation et l'estimation des dégâts dans les parcelles et secteurs encore douteux la semaine dernière. Au 9 mai, le bilan à l'échelle de la Champagne des gelées successives enregistrées entre le 18 avril et 3 mai est le suivant : 8 000 ha touchés, représentant un peu plus de 4 600 ha détruit à 100 % dont 4 000 ha localisés en Côte des Bar, la région la plus touchée.

Tout complément d'information de dégâts de gel est toujours le bienvenu, y compris dans les secteurs un peu moins touchés.

Contact : françois.langellier@civc.fr



Bourgeon gelé et bourgeon indemne sur un même rameau.



TORDEUSES

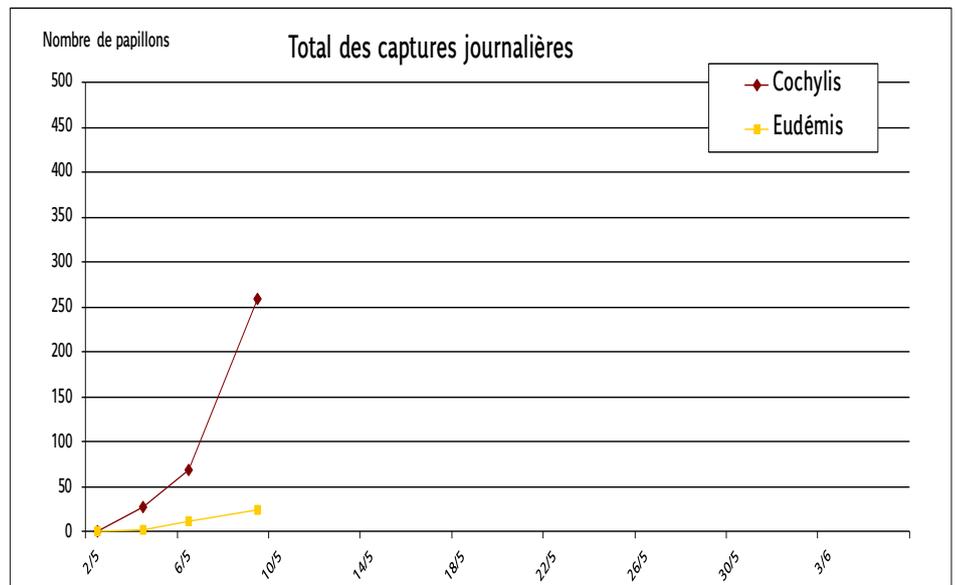
Situation

Le vol des papillons de première génération a débuté timidement en milieu de semaine dernière, et plus franchement depuis le début de cette semaine. Il concerne pour l'instant essentiellement les cochyliis.

Le vol devrait s'intensifier et se généraliser au cours de la semaine.

Analyse du risque

Pour rappel, la pression tordeuses de la 1ère génération est appréhendée à partir des observations des glomérules.



PYRALES

Situation

L'observation des pyrales continue. La remontée des chenilles se poursuit.

Il semblerait toutefois qu'elles aient été impactées par le froid qui a régné fin avril/début mai.

En effet, sur le réseau SBT (182 parcelles), seulement 24 % des parcelles sont actuellement concernées, contre habituellement 2/3 des parcelles concernées à stade phénologique de la vigne équivalent. Sur ces parcelles, la proportion moyenne de ceps occupés est de 9 % (de 1 à 36 % de ceps occupés). Aucune parcelle n'est au seuil.

Analyse du risque

Il est trop tôt pour évaluer le niveau de présence de ce ravageur et le risque associé.

Seuil d'intervention : 100 % des ceps occupés par au moins une chenille de pyrale.



MILDIOU

Situation

Les premières contaminations sont en cours suite aux pluies de cette nuit sous des températures clémentes. D'après les abaques, la phase d'incubation du champignon va être ralentie avec la baisse des températures prévue pour ce week-end. Les symptômes sur feuilles ne devraient pas être visibles avant la fin de la semaine prochaine.

Analyse du risque

D'après le modèle Potentiel Système (SESMA) utilisé par le Comité Champagne, les cumuls de pluie importants de cette nuit, sous des températures clémentes, suivis de prévisions d'un temps instable, font progresser le potentiel épidémique. Des différences sont toutefois notées entre petites régions : le potentiel épidémique est plus élevé dans les secteurs ayant été les plus arrosés en avril (côte des Bar, Vitryat), sur lesquels il conviendra d'être plus vigilant que dans le reste du vignoble.

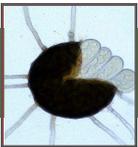
Si les épisodes pluvieux répétés se confirment, le modèle prévoit des contaminations significatives à partir de cette fin de semaine.

Surveillez les prévisions météorologiques. Soyez vigilants, notamment en cas d'orages annoncés, de cumuls de pluie importants, ainsi que dans les régions où l'EPI est élevé (côte des Bar, Vitryat).

Pour rappel :

Le risque mildiou se raisonne, dans le cas général, en fonction du risque de contaminations secondaires, en prévention des risques de repiquage. Les éléments à prendre en compte sont la date de sortie théorique des taches et les pluies annoncées à cette période.

En cas d'orages annoncés, la gestion du risque peut être basée sur une prévention des contaminations primaires, si le stade 3-4 feuilles étalées (inflorescences visibles) est atteint.



OIDIUM

Rappel de quelques éléments de stratégie oïdium

Le risque oïdium est à prendre en compte à partir du stade "7-8 feuilles étalées". La période où le risque oïdium est le plus important s'étale entre le stade "7-8 feuilles étalées" et le stade "grains de pois".

D'une manière générale, la stratégie oïdium doit être adaptée après analyse du risque oïdium parcellaire (diagnostic parcellaire) et prise en compte du potentiel épidémique de l'année en cours.

Analyse du risque

Appréciation du potentiel épidémique oïdium en début de campagne 2016

L'outil de modélisation S.O.V (Système Oïdium Vigne), validé en Bourgogne, est en cours d'adaptation pour la Champagne par la Société Modeline. Ce modèle permet d'identifier, tôt en saison, les années à potentiel épidémique très élevé comme 2004, 2008 et 2012 ou les années à potentiel modéré comme 2005, 2009 et 2014.

Pour 2016, l'indicateur global de risque épidémique est moyen à l'échelle de la Champagne. Cet indicateur donne une tendance du potentiel épidémique. Cette appréciation est à nuancer en fonction de la sensibilité parcellaire. Les conditions climatiques de début de campagne restent prépondérantes quant à la précocité de l'année. Les températures fraîches de fin avril ont été défavorables à l'activité du champignon.

Pas de précipitation. Suivre l'évolution des stades phénologiques. Le risque oïdium peut être considéré comme faible jusqu'au stade 7-8 feuilles étalées. Ce stade ne sera pas atteint avant la fin de la semaine prochaine.



Bulletin de Santé du Végétal

Vigne

En 2016, les partenaires du réseau SBT Vigne sont : Champagne Veuve Clicquot Ponsardin, CIVC, Cohesis Vigne, COMPAS, Coopérative Champagne Coligny, Champagne Chassenay d'Arce, Coopérative Charles Collin, CSGV, CVC Nicolas Feuillatte, FCM Consultants, GDV Aube, GDV Marne, GEDV Aisne, Chambre d'agriculture de la Marne, Magister, Ets RITARD, SOUFFLET Vigne, STAHL, Union Auboise, Union Champagne, Viti-Concept.

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne :

<http://www.champagric.fr/agriculture-durable/bulletins-de-sante-du-vegetal.html>

et de la DRAAF :

<http://draaf.alsace-champagne-ardenne-lorraine.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>



**ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE
CHAMPAGNE-ARDENNE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES
PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU VIGNE :**

Champagne Veuve Clicquot Ponsardin - CIVC - Cohesis Vigne - COMPAS - Coopérative Champagne Coligny - Champagne Chassenay d'Arce - Coopérative Charles Collin - CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - FCM Consultants - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agriculture de la Marne - Magister - Ets RITARD - SOUFFLET Vigne - STAHL - Union Auboise - Union Champagne - Viti-Concept.

Rédaction : le CIVC avec relecture du CVC Nicolas Feuillatte, CSGV et DRAAF-SRAL.

Animation du réseau Vigne : Alexandra BONOMEELLI - CIVC. Tél. : 03 26 51 50 62. Courriel : alexandra.bonomelli@civc.fr



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à k.benredjem@champagric.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.